

**Les Cahiers
de la Fondation
Rurale de Wallonie**

N° 11

L'économie et l'emploi

Le développement rural y contribue

FRW



Sommaire

| | |
|--|----|
| 1. La campagne, un lieu diversifié de production et de services | 3 |
| 2. Emploi : offre et demande ne se rencontrent pas | 4 |
| 3. Ce qu'une Commune peut faire pour développer l'économie et l'emploi | 8 |
| 4. Nos exemples | 10 |
| • La halle de Han à Tintigny | 10 |
| • Le groupement d'entrepreneurs à Waimes | 12 |
| • La Cellule solidarité-emplois de Les Bons Villers | 14 |
| • Une association de commerçants (Havelange) | 16 |
| • Les marchés du terroir (Nassogne et Sombreffe) | 18 |
| • Le Centre d'Accueil de Conférences et Séminaires d'Ellezelles | 20 |
| • La Route du fromage à Havelange | 22 |
| • La chaufferie centralisée au bois de Hotton | 24 |



1. La campagne, un lieu diversifié de production et de services

De tout temps, bourgs et villages ont été des lieux de travail, d'échanges économiques et de prestations de services. C'est vrai aujourd'hui encore, même si - on peut le regretter - ils sont devenus davantage des lieux de résidence pour des personnes trouvant leur emploi ailleurs.

Composé de grandes, moyennes et petites entreprises, le tissu économique du milieu rural est davantage diversifié que celui des villes car - du secteur primaire au secteur quaternaire - tous les types d'activités y sont représentés.

Que l'on songe à l'agriculture et à l'élevage, aux exploitations forestières et aux carrières.

Que l'on songe aux industries de transformation alimentaire (laiteries, sucreries, eaux de source...), aux scieries et à l'industrie papetière: toutes ces entreprises sont là, en milieu rural, parce qu'elles y trouvent deux éléments indispensables: l'espace et la ressource.

- o **L'espace**, ce bien devenu progressivement un luxe dans les pays d'Europe occidentale. Il permet aux entreprises d'opérer et de se développer à l'aise. C'est tout particulièrement vrai pour les sociétés de transport, le traitement des déchets, le secteur de la construction, le commerce de gros et de détail. C'est vrai aussi pour les activités récréatives et sportives. L'espace, c'est ce qui attire également les petites entreprises du secteur tertiaire - services d'esthétique et de remise en forme par exemple - qui trouvent en milieu rural des facilités de stationnement pour une clientèle venue des villes voisines. Atout fortement convoité du milieu rural, l'espace est dorénavant un bien rare à gérer avec parcimonie.

- o **La ressource**, c'est l'aubaine dont profite par exemple la production d'énergie grâce au vent, à la biomasse ou à l'hydraulique. C'est aussi la chance du tourisme rural qui prospère grâce aux aménités qu'offre la campagne: paysages, patrimoine, calme et air pur. La ressource, c'est tout autant un élément physique, une clientèle assurée qu'un savoir-faire partagé.

Pour boucler ce panorama, il faut rappeler qu'aux activités marchandes s'ajoute le secteur quaternaire, bien présent en milieu rural. Il est constitué des administrations publiques, surtout communales, l'enseignement et les soins aux personnes, bref, une gamme de services à la population rurale résidente. Ce secteur non marchand constitue une part - souvent majoritaire - des emplois salariés présents dans les petites communes.

A l'avenir, le milieu rural est en première ligne pour voir éclore de nouvelles activités économiques. Certaines sont induites par les exigences nouvelles du développement durable telles la rénovation de l'habitat et les énergies renouvelables. D'autres découlent d'évolutions sociétales moins souriantes: les centres pour réfugiés, les établissements pénitentiaires et les loisirs à forte intensité de bruit (discothèques, gîtes de groupes...).



L'économie rurale est particulièrement diversifiée en Wallonie. Elle est aussi le reflet des évolutions sociétales...

2. L'emploi : offre et demande ne se rencontrent pas

Comme en ville, certaines entreprises rurales peinent à recruter le personnel nécessaire pour les postes à pourvoir.

Ainsi sont vivement recherchés des bouchers, chauffeurs de poids lourds, réparateurs d'installation frigorifique et de chauffage, tous les métiers de la construction, cuisiniers, infirmiers, informaticiens, mécaniciens, pâtisseries, soudeurs, tourneurs-ajusteurs, menuisiers, scieurs, certains enseignants, comptables, ingénieurs, traducteurs mais aussi aides familiales, secrétaires, etc¹.

Dans le même temps, les communes rurales wallonnes (moins de 200 habitants/km²) comptaient en 2010 quelque 57.500 demandeurs d'emplois inoccupés inscrits².

Cette situation paradoxale freine le développement rural en entravant l'amélioration des conditions de vie, en postposant ou empêchant la fourniture de services, en réduisant la création de richesses à redistribuer.

Cette anomalie, les Gouvernements wallons successifs tentent de la corriger.

Au niveau local, des actions peuvent être entreprises qui contribuent à réduire le fossé : mettre en relation offreurs et demandeurs d'emploi (via une Agence Locale pour l'emploi par exemple), aider l'obtention des qualifications de base telles les langues étrangères et l'informatique, réinsérer les moins qualifiés, fournir des services aux travailleurs pour faciliter leur disponibilité sur le marché du travail (moyens de déplacement, crèches)...



Rapprocher employeurs et demandeurs d'emploi, un service à rendre aussi localement.

¹ Cet inventaire est établi d'après les listes publiées par l'ONEM et le FOREM :

- http://www.belgium.be/fr/emploi/recherche_d_emploi/marche_du_travail/metiers_en_penurie/
- <http://www.leforem.be/particuliers/chercher/metiersporteurs/decouvrir-les-metiers-porteurs.html>

La réalité des pénuries de main d'œuvre dans certains de ces métiers est contestable : pour une part, il s'agirait de postes de travail dépréciés, mal rémunérés, à effectuer dans des conditions peu acceptables. Il s'agirait aussi de profils exigeants combinant de manière irréaliste trop de qualifications et disponibilités.

² Source : CAPRU banque de données communales.

Les entrepreneurs ruraux : des gens comme les autres !

Lorsqu'on enquête auprès des chefs de petites entreprises rurales, on obtient le portrait d'un homme (plus rarement d'une femme) intéressé tout d'abord par le cadre de vie agréable et les facilités offertes par la campagne, une personne dotée d'un projet entrepreneurial dicté avant tout par le souci d'offrir le confort à sa famille.

Du coup, le rêve du chef est de garder un caractère artisanal à l'entreprise. Il n'est donc ni un Rambo de la bourse, ni un capitaine d'industrie. Il choisit le milieu rural parce qu'il y est né ou parce que la liberté qu'il y trouve lui permet de concilier travail et vie de famille. Secondairement, il

profite de l'aubaine que représentent un coût foncier réduit et la proximité des ressources ou de la clientèle qui font tourner l'entreprise.

L'entrepreneur rural recrute localement. Dans une majorité de TPE, plus de la moitié du personnel est issu de la commune où se situe l'entreprise. Les autres habitent dans un rayon restreint. Fournisseurs, clients, sous-traitants sont choisis dans l'entourage immédiat.

Ces constats optimistes émanent d'une enquête réalisée par les Facultés de Gembloux auprès d'un panel de petites entreprises rurales.

<http://capru.fsagx.ac.be/etudes/7-etudes/101-entrepreneuriat-rural-rw>

Interrogés sur ce que les pouvoirs publics communaux peuvent faire pour eux, ces patrons avancent certaines actions réalisables dans le cadre d'une opération de développement rural et notamment :

- o **Lever les freins** à l'implantation des entreprises à la campagne en développant les moyens de déplacement du personnel, en entretenant les voiries, en assurant l'accès aux systèmes d'égouttage, en améliorant les services de garde d'enfants.
- o **Protéger les entreprises vis-à-vis des riverains-résidents**, en créant des zones d'accueil et en généralisant la signature de charte de convivialité par les nouveaux habitants, enfin, en propageant une image positive de l'entreprise au sein de la population.
- o **Encourager l'intégration locale des entrepreneurs** en développant les échanges entre eux et des liens entre les entreprises.
- o **Aider l'entrepreneur en matière administrative** et de réglementation en l'assistant au démarrage, en clarifiant et en allégeant les démarches, en rendant plus visibles les services d'aide existants.
- o **Revaloriser le métier d'artisan et d'entrepreneur** auprès des jeunes, des femmes et des consommateurs.
- o **Rendre la commune dynamique et attrayante** par la multiplication des activités culturelles et sportives, des manifestations réputées, des services de base et cela pour inciter les jeunes entrepreneurs à s'y installer ou à y rester.

L'entrepreneur rural n'est ni un Rambo de la bourse, ni un capitaine d'industrie...



Pourquoi une politique communale de l'économie et de l'emploi ?

L'économie se mondialise. Pourtant, il reste quelques bonnes raisons d'agir au niveau local :

- Pour les petites et moyennes entreprises, les actions locales gardent un sens et les aident à se maintenir. Un emploi par-ci, un emploi par-là, ces modestes réussites font boule de neige et améliorent finalement le bilan régional de manière significative.
- Avec son plan Marchal 2.vert, La Wallonie met la priorité sur l'économique. Le décret de développement rural aussi : il fait de « la promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques » son premier domaine d'intervention.
- Dans une perspective de développement durable, on ne peut ignorer l'économie. A côté de l'environnement, du social et de la culture, la bonne santé des entreprises constitue l'une des quatre dimensions à harmoniser. La création de revenus à redistribuer constitue une préoccupation incontournable du développement.



Chaque emploi créé ou maintenu localement améliore le bilan régional et justifie les efforts communaux.

Des subsides sont à disposition des communes notamment pour financer une Agence de Développement Local, des infrastructures d'accueil pour entreprises et des actions de promotion de l'emploi dans le secteur public, sans compter les financements émanant du développement rural. Récapitulatif dans le cadastre des subsides : <http://subsides.pouvoirslocaux.wallonie.be/accueil.php>

L'économie sociale, un moyen d'assurer des services autrement

Valorisation des déchets, espaces verts, transports de personnes, formations et réinsertion professionnelle, rénovation immobilière... voilà des services typiques qu'une Commune peut sous-traiter à une entreprise d'économie sociale. De quoi s'agit-il ? Essentiellement d'une entreprise qui se distingue par deux côtés.

- La rencontre d'une demande insatisfaite, que ce soit par le secteur privé ou par le secteur public.
- Un mode de gestion différent, axé sur la démocratie interne, et, lors de la répartition des bénéfices, sur la primauté des travailleurs et des investissements par rapport à la rémunération du capital.



En confiant la prestation de services à une entreprise d'économie sociale, la Commune fait donc d'une pierre deux coups : elle encourage un mode alternatif d'organisation économique et répond à une demande de ses habitants ou de son administration, et cela, à moindre frais qu'en internalisant la mission. Concurrence déloyale vis-à-vis du secteur privé et de la fonction publique ? Discutable car les subventions régionales éventuelles compensent la moindre efficacité de ce type d'entreprise qui tourne souvent avec des stagiaires en réinsertion, nécessitant un encadrement spécifique. Les prix dès lors devraient s'équivaloir.

Mais ce n'est pas toujours le cas car certaines entreprises d'économie sociale ne rémunèrent leurs travailleurs-stagiaires que par une indemnité légère s'ajoutant aux allocations sociales. Selon certains, on créerait ainsi une réserve de travailleurs de seconde zone, précarisés, sous-payés, sans véritable contrat, sans statut : les esclaves des temps modernes !

Bien ou mal ? La question mérite d'être posée. Une entreprise n'est pas l'autre. Certaines constituent de véritables tremplins vers un emploi convenable. Par ailleurs, la formule représente couramment le seul moyen de rencontrer des besoins collectifs que les Communes ne pourraient se payer autrement. C'est donc en âme et conscience, pesant le pour et le contre, qu'une Commune décidera de sous-traiter un service à une entreprise d'économie sociale, par exemple, via la clause sociale dans le cahier des charges. Dans nos opérations de développement rural, l'économie sociale est bien présente. Voyez nos exemples dans ce cahier : la halle de Han (Tintigny) et la Cellule Solidarité-emploi de Les Bons Villers.

En savoir plus sur l'économie sociale et ses paradoxes :

- SAW-B – agence-conseil en économie sociale – www.saw-b.be
- Lutttes Solidarités Travail – étude « L'emploi à tou(t)(s)prix !... et l'économie sociale ? » 1 mai 2011
<http://www.mouvement-lst.org/>

L'économie sociale tourne souvent avec des stagiaires en réinsertion



3. Ce qu'une Commune peut faire pour développer l'économie et l'emploi

1. Donner l'envie d'entreprendre et la cultiver

Il faut donner, dès l'école, le goût d'entreprendre et, par la suite, soutenir la motivation du citoyen devenu chef d'entreprise. Pour y parvenir, les moyens passent par l'organisation de journées portes ouvertes des entreprises³, la création d'un concours du mérite entrepreneurial, l'appui direct aux créateurs via une Agence de Développement Local⁴ ou via un éco-conseiller, la négociation de chartes de bon voisinage entreprises-résidents⁵, ou encore, l'ouverture d'un guichet facilitant les démarches administratives.



Encourager et par après, ne pas décourager l'entrepreneuriat

2. Fédérer les chefs d'entreprise

C'est favoriser les synergies entre entreprises pour les renforcer, créer des économies d'échelle, mener des actions concertées de promotion. C'est aussi conscientiser les entrepreneurs aux évolutions du milieu rural et par exemple à la dépendance de leurs entreprises au pétrole et à la menace du pic pétrolier. Quelles qu'en soient les missions, cette mise en réseau peut se concrétiser par la création d'une commission économique, d'une association de commerçants, d'une commission agricole...

Voyez plus loin notre exemple du « Groupement d'entrepreneurs à Waimes » ou encore, celui de l'association des commerçants de Havelange.

3. Faciliter l'accès à l'emploi

Entre l'entreprise qui offre un emploi et le citoyen qui offre sa force de travail, des obstacles s'interposent que l'on peut contribuer à lever localement par une mise en relation (« rencontres brèves » entre employeurs et candidats) et par des formations (langues, informatique,...). Egalement, par des conseils et un encadrement des chercheurs d'emplois ou encore, par un service de garde d'enfants qui facilitera la disponibilité des jeunes parents. Figure aussi dans cet arsenal communal de lutte contre le chômage l'aide aux entreprises de réinsertion par le travail (via la clause sociale⁶ dans les marchés publics notamment), à condition que cette aide n'entraîne pas une concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises marchandes.

Voyez plus loin notre exemple de la halle de Han à Tintigny et de la Cellule solidarité-emploi à Les Bons Villers ainsi que l'encadré « L'économie sociale, un moyen de rendre des services autrement ».

4. Promouvoir - et utiliser - les produits et services locaux

Une Commune peut donner un coup de pouce à ses entreprises en les faisant connaître auprès des consommateurs et clients potentiels. C'est l'idée des répertoires communaux mis à disposition des habitants qui désirent consommer localement. C'est le but aussi des « vitrines », des « marchés » et des « paniers⁷ » du terroir panachant les producteurs. Mieux : en se faisant cliente des entreprises locales, la Commune peut soutenir directement leur chiffre d'affaire tout en réduisant les distances de transport : traiteurs, marchands de combustibles, firmes d'entretien, ... les entreprises proches sont bien positionnées pour remporter les marchés lancés par la Commune.

³ Pour promouvoir l'esprit d'entreprise, voir : www.ichec-pme.be/capten/ <http://mini.lesjeunesentreprises.be> - <http://www.tousdesas.be/> et pour organiser une journée découverte entreprises, voir www.jde.be

⁴ A propos des Agences de développement local, voir <http://www.uvcw.be/espaces/adl/>

⁵ Sur les conditions de bons rapports entreprises et riverains, voir notre Cahier n°7 « Agriculteurs et voisinage ».

⁶ Information sur les clauses sociales dans les marchés publics : www.saw-b.be

⁷ « Paniers du terroir » : le Groupe d'Action Locale Culturalité en propose via une démarche exemplaire : <http://www.hesbayebrabanconne.be/>

Voyez plus loin notre exemple de la Route du Fromage de Havelange et celui des marchés du terroir.



Une production rapprochée des consommateurs caractérisera probablement l'économie de demain.

5. Mettre en valeur les ressources locales

La Commune peut adopter une politique volontariste en s'impliquant activement dans l'exploitation organisée et encadrée des ressources locales.

- o Dans le domaine touristique, cette politique peut prendre la forme d'une multiplication des activités touristiques basées sur les particularités locales: balisage de promenades et de circuits de découverte, entretien des chemins, création de voies vertes, aménagement des berges des cours d'eau...
- o Dans le domaine énergétique, les efforts peuvent porter sur une exploitation durable de la ressource-bois, prometteuse en ce qui concerne la création d'emplois non délocalisables.
- o La biodiversité, les espaces naturels ou semi-naturels constituent aussi des ressources exploitables pour créer localement emplois et plus-values.⁸

Voyez notre exemple de la chaufferie centralisée au bois de Hotton.

6. Mettre à disposition des infrastructures et équipements

Les chefs d'entreprise apprécient les efforts des Communes pour aménager et entretenir le cadre dans lequel ils doivent opérer. C'est particulièrement vrai pour le secteur Horeca : hôtels, restaurants, cafés prospèrent dans un environnement attrayant, en bordure d'espaces publics aménagés avec goût et intelligence.⁹

Certaines Communes vont plus loin et proposent aux chefs d'entreprise des ateliers ruraux où ils peuvent s'installer le temps de réussir, avec rachat possible de l'infrastructure.¹⁰ Enfin, une Commune peut aménager une zone d'activité économique et des chemins agricoles, placer une signalétique performante...toutes initiatives qui facilitent la vie des entreprises.

Voyez plus loin notre exemple de la halle de Han et celui du Centre d'Accueil de Conférences et Séminaires à Ellezelles.



Les ateliers ruraux sont un produit-phare des opérations de développement rural

⁸ La Maison de la Mehaigne, à Braives, est un bon exemple de la mise en valeur de la biodiversité débouchant sur la création d'emplois. Axée sur la sensibilisation à la nature, une asbl s'est développée au fil du temps et vit aujourd'hui de plus en plus sur ses ressources propres, avec un gîte permettant l'accueil de stagiaires en internat pour des classes vertes, des stages, des séminaires et l'école de pêche. www.mmer.be

⁹ Voyez à ce propos notre Cahier n°8 « Les espaces publics villageois » et notamment l'exemple de Poulseur et de l'aménagement de la Place Puissant, une aubaine pour le secteur Horeca et autres commerces.

¹⁰ Voyez à ce propos notre Cahier n°1 « Les ateliers ruraux » et ses exemples.

4. Nos exemples

Le développement rural est passé par là

La halle de Han (Tintigny)

C'est l'histoire d'une ancienne usine de meubles reconverte en atelier rural et centre de promotion des produits locaux. Désormais, elle accueille deux entreprises d'économie sociale actives l'une dans le secteur informatique, l'édition, la formation et l'accueil d'évènements, l'autre dans la promotion des productions agricoles et la restauration. Le tout se chauffe au bois.

Tout a commencé en 2003 : le PCDR pointe l'atout que constitue la présence sur le territoire communal de ces deux entreprises d'économie sociale étroitement liées. Mais elles sont mal logées, manquent d'espace et les conditions de sécurité et d'hygiène ne sont pas optimales. Bref, elles sont entravées dans leur développement. Venir à leur aide tout en dynamisant l'agriculture locale et en valorisant la ressource-bois va dès lors constituer un objectif-phare du PCDR de Tintigny et de deux conventions passées avec la Région, datées de 2005, portant sur l'acquisition et l'aménagement d'un bâtiment.

La réflexion se poursuit au travers d'un groupe de travail réunissant la Faculté agronomique de Gembloux, Idelux, la Commune, la FRW et les deux entreprises candidates.

Il définit les créneaux porteurs pour la valorisation des produits locaux et collationne les normes à respecter pour l'aménagement des locaux, un ensemble de paramètres dont devra tenir compte le Service Technique Provincial, auteur de projet.

Le dossier est approuvé par le Conseil communal en juin 2007. La Région confirme sa promesse de subsides en juillet 2008 et les travaux commencent en novembre.

A présent, le bâtiment, propriété communale, remis à neuf, est confié en location aux deux entreprises d'économie sociale depuis juillet 2010. Le Centre de Développement Rural ainsi que « les Paniers et Marché de Pays » sont réunis sous la bannière « halle de Han ». Une équipe d'animation assure l'ouverture vers l'extérieur pour en faire un carrefour où se rencontrent les acteurs de la région. La structure est polyvalente, permettant l'accueil d'évènements diversifiés (cérémonies officielles, animations musicales, fêtes familiales, évènements culturels...). C'est le point focal de Tintigny mais aussi de toute la région alentour, le point où convergent stagiaires, clients, fournisseurs, fêtards et producteurs. Dorénavant, il se passe toujours quelque chose à la halle de Han !

Financement

| Phase | Coût total | Subvention |
|---|-------------|---|
| Acquisition | 446.210€ | DR 80% |
| Aménagement Dispositifs énergétiques | 1.000.052 € | DR 80% DR 65% + Ureba 15% pour les capteurs solaires, châssis, isolation et chauffage bois |
| Finitions | | Prise en charge de certaines finitions (cloisons, peinture, réseau) par les locataires. |

Le Centre de Développement Rural (CDR)

Organisme d'insertion socio-professionnelle (OISP), le CDR organise des formations informatiques pour les demandeurs d'emploi ainsi que d'autres modules de réinsertion professionnelle. Par ailleurs, il offre les services d'un atelier de graphisme et d'imprimerie; il gère un espace pour la tenue d'évènements (jusqu'à 300 invités).

L'asbl « Produits et Marchés de Pays » (PMP)

Elle assure la promotion des produits de l'agriculture locale via un marché hebdomadaire, un restaurant à base de produits régionaux et des paniers-cadeaux ou buffets lors de diverses manifestations. En parallèle, l'EFT « Framboise et Mangetout » assure la transformation des produits et fournit des repas notamment aux élèves des écoles communales. Enfin, PMP s'emploie à sensibiliser la population environnante à la nécessité d'une alimentation saine et locale.

Les facteurs de succès

Si le projet a vu le jour, c'est notamment grâce à l'implication de la Commune dès le premier jour et au brassage de nombreux partenaires. C'est aussi la configuration et la localisation du bâtiment, ses possibilités d'extension. C'est enfin les liens préexistants entre les deux entreprises occupant à présent les lieux et les liens avec l'extérieur, assurés par l'équipe d'animation. Sans cela, on aurait pu craindre la faillite du projet, emporté par la lourde procédure administrative et les contraintes sévères des normes d'hygiène et de sécurité.

Le rôle de la FRW

De l'idée à la réalisation, nos agents ont accompagné ce projet depuis le début, notamment par la rédaction de la fiche-projet du PCDR et la participation à la négociation de la convention avec l'administration régionale. Mais la FRW est aussi intervenue en conseils pour la rédaction du cahier des charges en tant que facilitateur bois-énergie et dans le suivi de la procédure. Lors de la remise des clefs, nos agents pouvaient dès lors fièrement prendre part au comité d'inauguration !



Une équipe d'animation assure les liens vers l'extérieur.



La promotion des produits agricoles est notamment assurée par la restauration.



Espaces de travail



Espaces d'accueil

Les espaces extérieurs sont aussi valorisés.



La halle génère environ 25 emplois, sans compter les stagiaires.

Le développement rural est passé par là

Un groupement d'entrepreneurs à Waimes

Au cours des consultations villageoises menées dans le cadre de l'opération de développement rural, certains habitants ont émis le souhait que les entrepreneurs prennent une part active dans le développement de la commune et dans l'amélioration de la qualité de vie de leurs concitoyens. La Commission locale de développement rural s'est emparée de l'idée et l'a formalisée, en faisant un des projets du PCDR.

Un groupement d'entrepreneurs, oui, mais pour quoi faire ?

Les suggestions n'ont pas manqué :

- o Participer au projet d'agrandissement de la zone d'activité et concevoir un plan de déplacement des entreprises.
 - o Tenir un inventaire des offres de stages et des jobs d'étudiants.
 - o Donner l'exemple d'un développement durable des entreprises, notamment en promouvant l'usage de produits équitables et locaux.
 - o Mutualiser certains services au personnel, tels des crèches.
 - o Regrouper certains achats de fournitures.
 - o Créer une vitrine commune.
 - o Soutenir la culture locale.
- Une cinquantaine d'entrepreneurs locaux ont répondu à l'appel. Dès les premières réunions, ils ont ajouté des intentions supplémentaires telles que :
- o Coacher le démarrage des jeunes indépendants et les jeunes repreneurs.
 - o Amplifier les retombées économiques locales en amenant à Waimes davantage de touristes.
 - o Constituer un lieu d'échanges entre patrons.
 - o Amplifier l'impact dans les médias.
 - o Valoriser les produits locaux dans les nouvelles constructions privées et publiques.
 - o Mutualiser les compétences.
 - o Créer une solidarité entre entrepreneurs et commerçants.
 - o Coordonner l'offre touristique.
 - o Faire du lobbying vers les pouvoirs publics.
 - o Lancer des projets en partenariat.
 - o Collaborer avec la Commune à la production d'énergie renouvelable.
 - o Organiser « l'award de l'ouvrier » de l'année.

Par ailleurs, ces pionniers ont confirmé leur intérêt à rejoindre la réflexion menée pour concevoir certains projets du PCDR tels que l'aménagement du site de la gare de Soubrodt en prévision de l'arrivée du Ravel, l'équipement du site des bains au lac de Robertville, l'aménagement du site touristique de Botrange.

Structuration

Ils se sont donné une structure de gestion, un mode de financement (via une cotisation individuelle) et une appellation : « Groupement des entrepreneurs de la région Waimes Hautes-Fagnes » traduite dans un logo, un site internet et une page Facebook.

A présent - avec l'agent de développement de la FRW pour animer les réunions et aider au suivi des décisions - les membres du réseau se réunissent en plénière chaque premier vendredi du mois. Des groupes-projets préparent l'avancement des dossiers.

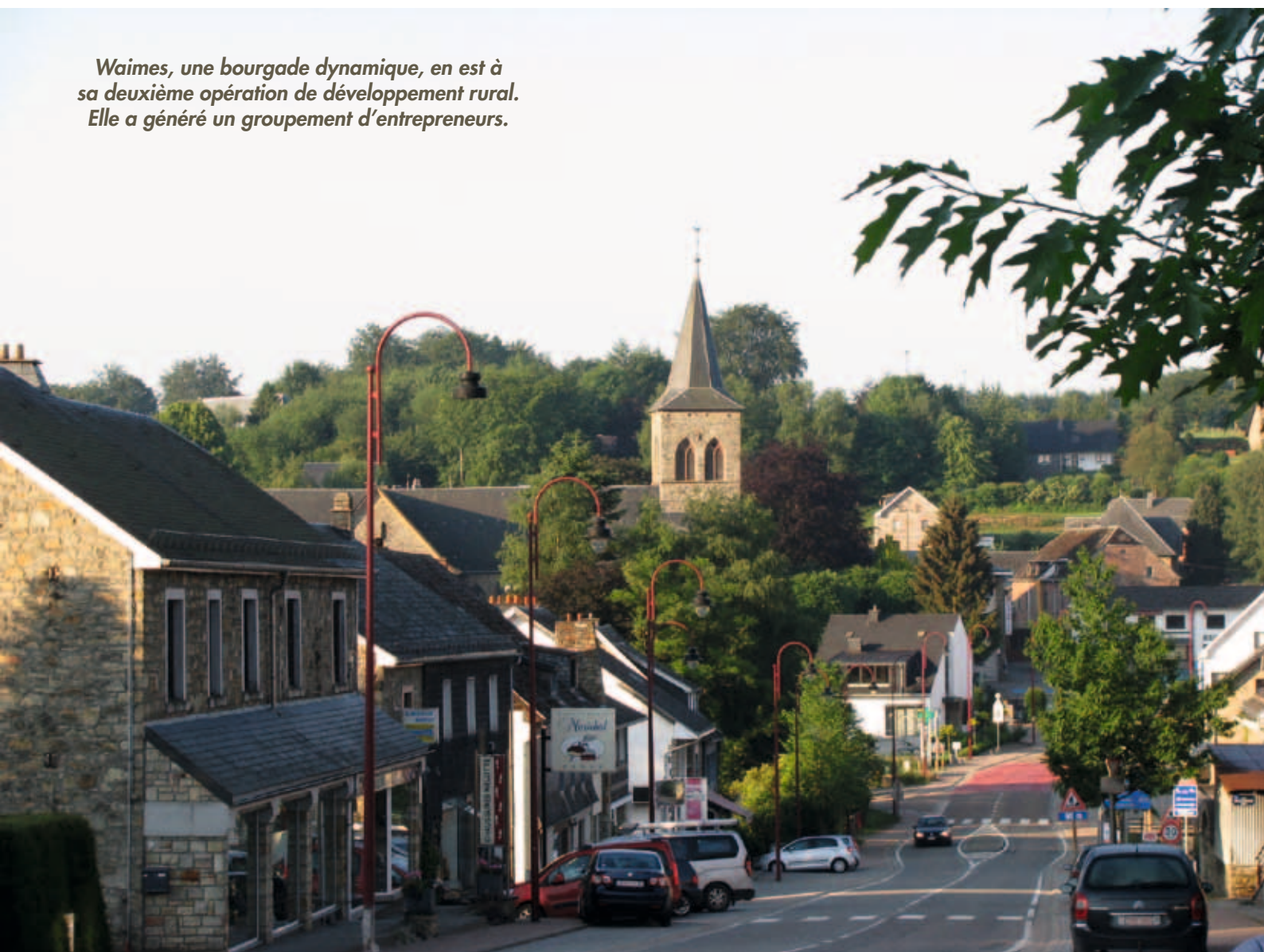
Composition

Début 2011, le réseau rassemblait une diversité d'entreprises de production et de services :

- o Secteur de la construction et travaux publics: 19
- o Vente de voitures et garages : 6
- o Tourisme: 5
- o Santé et soins aux personnes: 5
- o Communication et édition: 4
- o Banque-assurances: 3
- o Alimentaire: 2
- o Transports: 2
- o Informatique: 1
- o Agriculture: 1

A noter que le groupement est ouvert au secteur associatif.

Waimes, une bourgade dynamique, en est à sa deuxième opération de développement rural. Elle a généré un groupement d'entrepreneurs.



Le développement rural est passé par là

La Cellule solidarité-emploi de Les Bons Villers

Voici une Cellule qui – depuis sa création en 1993 – a pris de l'embonpoint et fait à présent des heureux en grand nombre. Au premier rang de ceux-ci, on trouve des personnes trop peu qualifiées, en recherche d'emploi, qui peuvent acquérir dans cette « entreprise de formation par le travail » (EFT) des compétences valorisables dans le secteur de la cuisine de collectivité et de l'aide ménagère. Parmi les bénéficiaires, on trouve aussi, de l'autre côté de la barrière: les 200 personnes âgées, les 250 écoliers et les 165 familles qui profitent quotidiennement des services des stagiaires de la Cellule sous formes de repas préparés et de coups de main à domicile, sans compter les 26 producteurs agricoles locaux dont la Cellule commercialise les produits en circuit court.

Tout est parti, dans les années 90, de la déprise agricole constatée à Les Bons Villers comme dans nombre de communes de Hesbaye et d'ailleurs: des personnes peu qualifiées ou aux qualifications périmées, arrivent sur le marché de l'emploi avec peu de chances de réinsertion. La question est débattue en classe de sixième primaire de l'école de la Communauté Française de Frasnes-lez-Gosselies. Un projet pédagogique s'ensuit dans lequel l'école propose aux chômeurs une aide pour la recherche d'emploi (revue des offres, rédaction d'un courrier-type de candidature...).

De fil en aiguille, une asbl est créée dans l'idée de construire des compétences. Un domaine inédit dans la région est exploré: celui de la restauration de collectivité. La Cellule s'installe dans une ancienne école qu'elle réaménage via un chantier de formation. La voilà bientôt reconnue EFT. Le CPAS prend le relais et la Commune fait de la pérennisation de la Cellule, un objectif de sa politique. L'asbl devient paracommunale avec un conseil d'administration pluraliste, en lien avec le secteur privé.



La Cellule compte 47 personnes

Les partenariats vont se multiplier: l'un avec l'AWIPH pour la formation de personnes handicapées notamment via un potager bio, l'autre avec le Groupe d'Action Locale Transvert pour une valorisation des produits du terroir, incorporés dès lors dans la composition des repas fournis aux collectivités. Et puis, tout récemment, on retrouve la Cellule dans un projet de coopération avec la région de Langeac, en Auvergne, autour des circuits courts et des repas de collectivité. Des ateliers sur la nutrition sont animés dans les écoles.



Animation d'ateliers sur la nutrition équilibrée dans les écoles

Aujourd'hui, la Cellule solidarité-emploi occupe 47 personnes et développe 4 types de services qui sont autant de filières de formation pour ses stagiaires:

1. La restauration de collectivité, en tant qu'EFT agréée.
2. L'aide ménagère, en tant que société de titres-services reconnue.
3. Un réseau de producteurs locaux en partenariat avec le GAL Transvert.
4. Une production maraîchère avec l'AWIPH.



Production de repas pour les collectivités

La Cellule solidarité-emploi et l'opération de développement rural communale

La cohésion sociale et l'identité rurale constituent les priorités majeures de l'opération de Les Bons Villers. Quelques projets du PCDR sont portés par la Cellule dont certains administrateurs sont aussi membres de la CLDR, assurant des liens étroits.

Coût et financement

La Cellule a toujours fonctionné sans subvention communale et sans subsides du développement rural. En revanche, si 75% de ses recettes proviennent des ventes de services, 25% sont alimentés par des subsides de fonctionnement émanant de divers financeurs (programmes EFT et APE, Loterie nationale, APAQ, Initiative LEADER).

La FRW dans tout cela

Certes, sans nos agents, la Cellule solidarité-emploi aurait vu le jour et développé ses initiatives. Mais ils ont été les catalyseurs de la dynamique, des facilitateurs, sans lesquels

tout aurait été moins simple. Un pied dans l'opération de développement rural, un autre dans le Groupe d'action locale, et un troisième dans l'accompagnement de l'Agenda 21, nos agents apportent là où ils passent une méthode de travail, un décloisonnement, de la transversalité et des bons conseils. Ils sont l'huile qui fluidifie les rouages.

Les facteurs de succès

A l'origine, la créativité du groupe porteur a fait des merveilles tandis que le partenariat avec la Commune et le CPAS ont garanti le succès. Celui-ci a été amplifié par la dynamique créée autour de l'opération de développement rural et du GAL Transvert. Ce dernier a donné à l'initiative une dimension transcommunale.

Tout n'est pas rose pour autant : l'accès des stagiaires à l'emploi dans le secteur privé ou public reste difficile même après la formation. Ces stagiaires accèdent d'ailleurs difficilement à une réelle autonomie leur permettant de prendre des responsabilités dans l'entreprise. Enfin, la mentalité villageoise continue à stigmatiser les travailleurs en réinsertion sociale, les minimisés, les personnes handicapées. Du pain reste donc sur la planche.



La cuisine de collectivité et le restaurant social occupent une ancienne école

Le développement rural est passé par là

L'association des commerçants d'Havelange

Dix ans. Cela faisait dix ans que dans les débats suscités par une deuxième opération de développement rural, les indépendants exprimaient leur demande de voir s'organiser des actions communes de promotion des ventes afin de dynamiser leurs commerces enclins à un certain endormissement. Aujourd'hui les magasins d'Havelange ont repris des couleurs grâce à la persévérance d'un noyau initiateur. L'accompagnement par notre agent de développement a apporté le coup de pouce décisif. Histoire d'une collaboration patiente et bien dosée...

Il est vrai que le PCDR d'Havelange met l'accent sur l'économie avec ce défi : « Remettre sur pied une économie locale faite de diversité et de complémentarités ». Dans ce document stratégique, une fiche-projet annonce la création d'une association d'indépendants. Après des essais infructueux, quelques commerçants convaincus prennent les choses en main. Ils y vont de leur poche, avec un soutien communal pour certaines actions. Quelques initiatives simples, accessibles à tous, vont rallier les sceptiques. Cette fois la mayonnaise prend à la satisfaction des protagonistes mais aussi des consommateurs qui profitent dorénavant de meilleurs services et de réductions sur les prix.

A présent, les commerçants d'Havelange ont pris l'habitude de travailler ensemble. La commune se repositionne dans la région avec une meilleure image, une attractivité renforcée.



Historique de la collaboration

Mai 2009 : Dans le cadre de l'aide offerte par la FRW pour la mise en œuvre des projets du PCDR, à la demande du Collège, notre agent organise une première réunion des indépendants pour connaître leurs attentes et leurs craintes par rapport à une association, et pour savoir quelle aide la Commune pourrait leur apporter dans la mise en œuvre de ce projet. Il assure des contacts avec des associations de commerçants existantes, une manière de cerner les bonnes pratiques testées par d'autres.

Six mois et trois réunions plus tard s'organise la première action : décoration des commerces et publicité commune dans les journaux « toutes-boîtes ». Portée par une poignée de commerçants, elle récolte un réel succès qui en convainc d'autres. Notre agent coordonne l'action, centralise les inscriptions, prend les bons contacts. Bref, il constitue la plaque-tournante de l'initiative.

Dès lors, la machine est lancée. L'évaluation positive de cette première action entraîne une volonté de poursuivre et de passer à la vitesse supérieure. Courant 2010, six commerçants s'inscrivent pour l'obtention du label « Etincelles de la Qualité ».^[1]



^[1] Les « Etincelles de la qualité » c'est un programme de formation et d'accompagnement à la qualité organisé à l'initiative de la Chambre de commerce de Namur avec le soutien de la Province : www.lesetincellesdelaqualité.com

Fin de l'année, à la décoration des commerces s'ajoute la création de carnets de réduction valables dans 15 commerces participants. Elle s'accompagne d'une campagne de promotion dans la presse locale, écrite et télévisée. Le Collège communal s'implique. Notre agent assure le secrétariat de cette initiative.



2011 c'est la création d'une association à but non lucratif destinée à donner davantage d'envergure aux actions et à soutenir la dynamique. Cette nouvelle étape est facilitée par notre agent qui apporte des exemples de bonnes pratiques et met les acteurs en réseau. Elle débouche sur la publication d'une brochure de présentation de la commune et de ses commerces à destination des habitants, touristes et personnes de passage.

A présent, l'asbl vole de ses propres ailes. Après avoir joué un rôle de catalyseur, notre agent a réduit progressivement son appui.



Les facteurs de succès

1. La persévérance d'un noyau d'acteurs motivés et de notre agent de développement: « 100 fois nous aurions pu baisser les bras ».
2. Un départ fait d'actions simples, à portée de tous pour construire graduellement la confiance et le désir d'aller de l'avant en partenariat.
3. Le soutien de la Commune, financier et moral: « Un moyen de crédibiliser l'initiative aux yeux des hésitants ».

Les commerces se doivent d'être attrayants...l'association pousse chacun à l'effort.



Le développement rural est passé par là

Les marchés du terroir *A Nassogne*

Quatre vendredi soir des vacances d'été, producteurs et artisans locaux proposent dorénavant leurs marchandises sur la grand' place du chef-lieu. C'est une heureuse conséquence de l'opération de développement rural qui a fait apparaître la présence dans la commune d'un nombre particulièrement élevé de producteurs locaux, engagés dans la diversification agricole : élevage de cervidés, fromages caprins, brasserie artisanale... La nécessité de mieux promouvoir ces produits est apparue évidente.

Depuis 2008, les consommateurs, habitants et touristes, sont au rendez-vous. Aujourd'hui une trentaine de commerçants sont présents et les demandes d'emplacement affluent à l'Office du tourisme, organisateur de l'évènement. La grand' place se révèle trop exigüe !

Financement

Chaque année, l'Office du tourisme investit 6.500 euros dans cet évènement pour des frais de publicité et d'animation. Le Commissariat au Tourisme en finance 30 %.

Evaluation

Le succès est indéniable : à la fois, le marché promeut les produits locaux et constitue une attraction touristique bienvenue. Un bémol toutefois : alors que la demande émanait des artisans de la commune lors des débats menés autour du PCDR, il faut bien constater que ces mêmes personnes n'ont pas répondu suffisamment nombreuses une fois le marché installé. Même si les artisans locaux occupent la moitié des emplacements, la zone de recrutement a dû être élargie pour atteindre le succès que l'on sait.



Le développement rural est passé par là

Les marchés du terroir *A Sombreffe*

Chaque mercredi en fin de journée a lieu le marché artisanal, produits locaux et bio, sur la place du village récemment rénovée grâce à l'opération de développement rural¹¹, dans le but d'en faire notamment un outil de promotion économique.

L'initiative du marché du terroir est due à deux facteurs.

- Premièrement, le PCDR comprend un projet prioritaire intitulé « Valorisation des produits du terroir » : en plus d'un feuillet de promotion des produits - réalisé par la FRW - le marché artisanal est apparu comme un moyen complémentaire nécessaire.
- Deuxièmement, le Collège et plus particulièrement son Echevin des affaires économiques se sont montrés désireux de compenser le manque à gagner subi par les commerçants situés sur le pourtour de Place du Stain pendant les travaux d'aménagement. En cause, le départ du marché classique du samedi vers la Place Baudouin.

Financement

La Commune gère le placement des ambulants et assure la publicité des marchés via des panneaux et des informations dans la presse.

Evaluation

Outre l'engagement d'un placier à temps partiel et le coup de pouce aux producteurs, le marché a un impact favorable sur les commerces environnants, spécialement ceux du secteur Horeca. Cependant on constate une baisse de l'activité entraînée d'une part par une érosion de la clientèle, dissuadée par les prix élevés des produits bio, d'autre part par les conditions drastiques de l'AFSCA pour la vente des produits alimentaires. Par ailleurs, un tel marché connaît une rotation importante des commerçants. Il exige donc un démarchage régulier pour recruter de nouveaux exposants.



¹¹ La place du village de Sombreffe a été rénovée grâce à une convention DR de 2004, avec un subside régional de 430.000 euros.

Le développement rural est passé par là

Le Centre d'Accueil de Colloques et de Séminaires (Ellezelles)

L'idée du CACS remonte au début des années 2000 lorsqu'une entreprise privée souhaitant construire des logements au centre du village contacte la Commune qui, elle, se révèle désireuse de réaliser quatre ambitions: doter le Pays des Collines d'une infrastructure pouvant accueillir des manifestations d'envergure, assainir le chancre du bas de la place, offrir des espaces d'activité aux associations et amplifier l'offre touristique autour des produits locaux valorisés par le Parc naturel.

Le partenariat public-privé une fois soudé, chacune de ces ambitions a trouvé sa place dans la réalisation exemplaire d'un complexe fait d'espaces polyvalents de réunion et de six appartements.

C'est le troisième PCDR d'Ellezelles qui en a permis la réalisation. Les travaux ont commencé en juin 2008 et se sont achevés fin 2009.

Gagnant-gagnant

Le centre du village avait été réaménagé par les PCDR précédents. Subsistait donc un espace vide, dégradé, propriété communale, particulièrement bien situé. Une enquête locale avait révélé l'importance des besoins des associations en locaux et matériel. Le montage partenarial est un modèle du genre : l'entreprise de construction Dherte a racheté le terrain communal et construit l'infrastructure (espaces polyvalents et six appartements). La Commune a racheté les salles modulables, l'espace restaurant et un appartement de concierge.



Le village y gagne en harmonie: la nouvelle infrastructure ferme la place en assurant la continuité du front bâti. Le restaurant, tenu par un gérant indépendant et son équipe, utilise les produits du terroir présentés à la boutique de la Maison du Pays des Collines située à proximité. Elle abrite notamment l'équipe du Parc naturel, l'ADL, la FRW et un parcours-spectacle touristique.



Espace de restauration

Ce projet a été soutenu du début à la fin par nos agents de développement.

Coûts et financements

Pour le rachat d'une partie de l'infrastructure, la Commune a bénéficié de deux conventions de développement rural :

- En 2007, pour couvrir 80 % d'un montant de 814.000 euros
- En 2008, pour couvrir 80 % d'un montant de 1.331.000 euros.
- Soit au total 1.716.000 euros de subvention DR.

Le CACS comble un vide



Espace de séminaire



Le CACS accroit l'offre touristique

Impacts économie/emploi

Un poste de gérant indépendant a été créé pour assurer la gestion de toute l'infrastructure et la tenue du restaurant. Des emplois à temps partiel s'y ajoutent, variables en fonction des jours d'ouverture et de l'occupation des salles avec service traiteur. Par ailleurs, l'offre touristique dorénavant accrue a vraisemblablement générés des emplois indirects.

Conditions de faisabilité

- Dans ce type de projet, le choix du gérant est primordial. Mais il faut aussi créer une réelle dynamique de développement et impliquer les acteurs touristiques et producteurs locaux. Il faut que ce genre d'infrastructure devienne un endroit incontournable dans la région. Cela n'a pas été le cas et le premier gérant a jeté l'éponge...
- La confiance au sein du partenariat public/privé doit être présente dès le démarrage. Ce fut le cas à Ellezelles, un véritable facteur de réussite.



Insérer l'infrastructure dans une dynamique locale est une condition de succès.

Le développement rural est passé par là

La Route du Fromage à Havelange

En septembre 2011, pour la 13^e année consécutive, la « fête du fromage » s'est tenue dans le village de Maffe. Banalité ? Non, car cette fête constitue le point d'orgue annuel d'une initiative partenariale qui s'est cristallisée au départ de l'opération de développement rural d'Havelange. Son ambition ? La création d'une 'Route du fromage' rendue possible par la mise en place d'un réseau d'entreprises, sous le label « Coopérer pour améliorer ».

En 1998, les réunions de consultation vont bon train dans les villages de la commune. Des indépendants et des responsables de PME y participent. Une idée germe : faire de Maffe le village du fromage afin de répondre à une carence pointée par le diagnostic du territoire : le manque de valorisation des produits du terroir. L'idée fait son chemin et fédère bientôt les promoteurs du développement agricole, économique et touristique. D'autres s'y ajoutent qui voient dans ce projet le moyen de mobiliser tout un village autour d'un but commun, facteur de cohérence sociale.

L'initiative européenne Leader II arrive à point nommé : le partenariat en germe, public/privé, est précisément une des conditions à remplir. Des moyens sont disponibles pour agir.

Sélectionné, le Groupe d'action locale « La Route du Fromage » va dès lors pouvoir engager un animateur permanent et dès septembre 1999, lancer la première fête du fromage.

L'initiative n'en reste évidemment pas là :

- Un circuit balisé est tracé en 2000. Il invite à la découverte documentée des producteurs artisanaux.
- Un centre d'interprétation est aménagé dans l'ancienne maison communale de Maffe dans l'intention de favoriser le dialogue entre producteurs et consommateurs autour d'une agriculture de qualité, à taille humaine.
- Le réseau d'entreprises est constitué : complémentaires, elles vont être aidées à mieux se connaître et à travailler ensemble.
- Une filière est créée. Elle relie agriculteurs, transformateurs, artisans, restaurateurs. Elle culmine dans la fête annuelle mettant à l'honneur leurs fromages et d'autres produits de bouche.
- Un volet « environnement » s'y ajoute avec des actions de sensibilisation au patrimoine naturel et d'amélioration des pourtours de la Route du fromage par la plantation d'un verger didactique, la réhabilitation d'un site désaffecté, l'aménagement des abords de fermes.



Aujourd'hui, plus de 10 ans après, le bilan est positif:

- La commune a accru son attrait touristique, en combinant les dimensions culturelles, sociales, économiques, agricoles et environnementales.
- 3 entreprises agricoles travaillent ensemble, fournissent des produits de qualité et jouissent d'une image renforcée auprès des restaurateurs et des particuliers.
- Les producteurs fromagers se fournissent auprès de producteurs laitiers locaux, les rétribuant à un prix équitable.
- Les savoir-faire de la construction en bois ont été mis en valeur dans les aménagements.

Le partenariat de la Route du fromage

Sont associés: Commune de Havelange, Fermière de Méan scrl, Fromagerie du Gros Chêne, Fondation Rurale de Wallonie, Syndicat d'Initiative de Havelange, Entreprise Emile Gathy et cie s.a., Irène Monjoie (exploitante agricole élevage-culture), asbl L'Hélicon.

Budget et financements

Environ 400.000 euros apportés par la Wallonie et l'Europe.

Le rôle de nos agents de développement

Dès que le projet a pris quelque consistance au sein de l'opération de développement rural, nos agents ont organisé une rencontre de tous les acteurs susceptibles de le rejoindre.

Ils les ont amenés à exprimer sans retenue leurs suggestions pour faire de Maffe, le village du fromage. D'autres rencontres ont permis de concrétiser le projet en gardant un maximum d'acteurs concernés. Il en a été ainsi de la décision de constituer un Groupe d'action locale tout en sopesant collectivement les avantages et les contraintes de cette solution. Une fois le feu vert donné, nos agents ont recruté les partenaires et animé le noyau le plus actif chargé d'élaborer le dossier de candidature. Ils lui ont permis de s'inspirer en direct du diagnostic et de la stratégie déjà établie dans le cadre du PCDR, de rester en concordance avec lui.

Contre vents et marées, nos agents ont mené le partenariat à bonne fin en veillant au maintien de relations équilibrées entre les différentes catégories d'acteurs. Ils y sont parvenu en recentrant régulièrement les énergies sur l'objectif essentiel que le groupe s'était donné, en se faisant les porte-parole, dans les débats, en disant tout haut ce que certains pensent tout bas, en replaçant l'effort dans le cadre plus large du développement communal, enfin, en poussant chacun - partenaire, fonctionnaire ou autorité politique - à respecter ses engagements.



Le développement rural est passé par là

La chaufferie centralisée au bois de Hotton

Le bois-énergie participe pleinement au développement durable, non seulement parce que c'est une énergie renouvelable, mais aussi parce qu'il génère des emplois locaux décentralisés sur tout le territoire, pérennes et non délocalisables.

De la genèse d'un projet bois-énergie à son fonctionnement, des emplois sont créés aux différents niveaux de la filière. Par rapport au mazout ou au gaz, c'est 3 à 4 fois plus d'emplois : bureaux d'études, installateurs et équipementiers, exploitants forestiers et préparateurs de plaquettes, unités de granulation, gestionnaires de chaufferies... Illustration par l'exemple : un des projets-phare du PCDR de Hotton, la chaufferie centralisée au bois et son réseau de chaleur.

Des bureaux d'étude qui se spécialisent dans l'approche bois-énergie

A l'époque où ce projet a été sélectionné comme « pilote » dans le cadre du « Plan Bois-Énergie & Développement Rural » (PBE&DR) pour la Wallonie, initié en 2001, aucun bureau d'étude en Wallonie n'était en mesure de réaliser une étude complète pour ce type de projet. Dès lors, un programme de formation et de coaching assuré par des ingénieurs suisses leur a permis d'acquérir les compétences nécessaires.

Aujourd'hui, en 2011, ce ne sont pas moins de 25 bureaux d'études wallons qui se sont diversifiés dans ce créneau. Ils ont réalisé la majorité des études et du suivi des projets publics wallons (35 projets fonctionnels mi 2011).



Formation pour les bureaux d'étude organisée par la FRW en partenariat avec Energie Bois Suisse



Hotton : réunion de chantier

Des entreprises qui saisissent l'opportunité d'amplifier et de diversifier leurs activités

L'appel d'offre pour le réseau de chaleur avec chaufferie centralisée au bois de Hotton était constitué de 5 lots : silo de stockage du combustible et chaufferie - hangar de stockage et de séchage du bois - chaudière et périphérique - hydrauliques, réseaux internes, électricité, régulation - réseau de distribution enterré. Ce sont des entreprises wallonnes qui ont réalisé les différents chantiers. Elles ont pu ainsi acquérir une expérience spécifique dans le bois-énergie.

Actuellement, une cinquantaine d'entreprises wallonnes sont susceptibles de répondre aux appels d'offres pour ce type de projets que ce soit pour les chaufferies au bois de moyenne et grosse puissance et équipements annexes, ou pour l'installation de réseau de chaleur. Une belle progression depuis le démarrage de la filière !



Hotton : placement du réseau de chaleur conjointement au réseau d'égouttage



Hotton : construction du silo de stockage du combustible

Un projet en fonctionnement qui génère de l'emploi local

Une fois le projet en fonctionnement, outre le travail de maintenance, c'est surtout l'approvisionnement de la chaufferie en combustible qui est générateur d'emplois.

A Hotton, c'est une filière très locale qui a été mise en place. La Commune assure elle-même la logistique d'approvisionnement du bois en valorisant ses propres ressources. Lorsque le bois n'est pas directement broyé en

forêt, le camion affecté aux travaux forestiers revient avec les bois jusqu'à la plate-forme du hangar de stockage. Ils y sont broyés par un prestataire de service.

Depuis le démarrage de la filière bois-énergie en Wallonie, un nombre croissant de prestataires de service se positionnent pour des travaux forestiers, de broyage et aussi pour la livraison de bois déjà conditionnés sous forme de plaquettes (ou de granulés) pour approvisionner les projets bois-énergie fonctionnels.



Une fois tous les 15 jours en moyenne, le combustible est transporté du hangar au silo.



Broyage du bois en bordure de coupe

La Wallonie en tête

Le développement du bois-énergie a permis à la Wallonie de devenir, en 5 ans, un des plus importants producteurs de granulés de bois en Europe avec une capacité de production d'environ 500.000 tonnes par an. La plupart des unités de granulation valorisent leurs propres sous-produits en leur apportant une très forte plus-value. De 5 à 25€ la tonne, la sciure passe à 170 voire 250€ la tonne sous forme de granulés : c'est de l'activité et des plus-values créées chez nous plutôt qu'importées.

L'ensemble des projets bois-énergie publics en fonctionnement représentent une substitution annuelle de 2.300.000 litres de mazout par du bois. L'impact environnemental de ces projets est très important puisqu'ils évitent le rejet de plus de 6.200 tonnes de CO2 chaque année ! Ces installations, ce sont aussi des retombées économiques et des créations d'emplois locaux nettement supérieures à celles générées par les combustibles fossiles.



Plus d'infos sur le bois-énergie : notre Cahier n°10 et nos fiches descriptives de projets publics du PBE&DR sur www.frw.be

Une Opération de Développement Rural ...

- Une O.D.R. est un processus participatif au niveau communal organisé par un décret wallon.
- Ce processus débouche, après diagnostic de la situation, sur la formulation et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.).
- Ce programme énonce une stratégie globale et intégrée sur tous les aspects de la vie locale. Il cherche donc à développer harmonieusement l'économique, le social, le culturel et l'environnement. L'impact des projets pour les générations futures est autant que possible pris en considération.
- Les projets peuvent être co-financés par le Ministre de la Ruralité.
- Si c'est bien le Conseil communal qui détient le pouvoir de décision finale, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) - où siègent des représentants de toutes les catégories sociales – constitue le principal lieu de débat, de réflexion et de conception.
- Les agents de développement de la FRW, conseillers, garants et animateurs de la participation citoyenne, accompagnent plus de 100 opérations de ce type.





Les parcs d'activité économique: bien les concevoir, bien les gérer

Les zones d'activité économique d'aujourd'hui prennent des traits nouveaux, plus en accord avec leur environnement. Cette publication présente des initiatives et des expériences issues des trois régions frontalières (Wallonie, Lorraine et Grand-Duché) en matière de localisation et de gestion durable des parcs d'activité économique. A commander auprès de la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne. www.murla.be





Les Cahiers de la FRW

Ce Cahier fait partie d'une collection éditée par la Fondation Rurale de Wallonie à l'intention des mandataires des communes rurales et de l'ensemble des acteurs du développement de la campagne wallonne. Ces Cahiers montrent que les opérations de développement rural - lancées depuis plusieurs décennies dans notre Région - ont mis en place des solutions spécifiques, aujourd'hui largement éprouvées, pour développer nos villages et répondre aux préoccupations des habitants. Ces Cahiers entendent porter à la connaissance de tous ces bonnes pratiques, les promouvoir et en répandre l'usage.

Déjà parus...

- N°1 – L'atelier rural
- N°2 – Le logement tremplin
- N°3 – Le logement intergénérationnel
- N°4 – La participation citoyenne
- N°5 – La maison de village
- N°6 – La sauvegarde du patrimoine rural
- N°7 – Agriculteurs et voisinage
- N°8 – Les espaces publics villageois
- N°9 – A pied, à vélo, les voies vertes au quotidien
- N°10 – Le bois-énergie

*Éditeur responsable : Ir. Michel JOUREZ, Directeur général,
avenue Reine Astrid 14 – B-5000 Namur*

Dépôt légal : D/2011/418/3 - Septembre 2011 - Copyright FRW

Fondation Rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid, 14 • B - 5000 Namur
contact@frw.be • +32(0)81/261.882

www.frw.be

